



Document Unique et plan de prévention

Programme

2 jours

▼ Objectifs

- Comprendre la démarche de détection des risques
- Savoir établir un plan de prévention et un DU
- Savoir établir une cotation des risques

▼ Public

Toute personne exerçant une activité d'encadrement

▼ Méthodes pédagogiques

- Ateliers thématiques d'application.
- Partage d'expériences.
- Apports méthodologiques et acquisition d'outils.
- Etudes de cas permettant d'analyser et traiter les situations complexes

▼ Durée et calendrier

2 jours (14 heures)
Nous consulter

▼ Coût

Nous consulter.

▼ Contact

Service Formation
Professionnelle Continue

Sandrine SEGADE
Tel 04 68 56 84 21 - Fax 04 68 56 23 06
sandrine.segade@perpignan.cci.fr

Sud Formation CCI
Avenue Paul Pascot – BP 90443
66004 PERPIGNAN Cedex
www.perpignan.cci.fr

- Les principes de prévention
- Les acteurs externes de la prévention
- La responsabilité civile et pénale
- Les obligations d'évaluation des risques

Les risques

- Les accidents du travail
- Les maladies professionnelles
- Savoir coter les risques pour déterminer leur criticité
- Les risques :
- Bruit
- TMS
- Vibrations
- Amiante
- Produits chimiques
- Chutes
- Activités physiques
- Électricité
- Incendie
- Stockage
- Circulation
- Risques routiers
- Risques psychosociaux
- ...

Le plan de prévention et le document unique

- Etablir le document unique suivant les risques détectés
 - Mettre à jour le document unique
 - Etablir un plan de prévention en fonction des révélations du document unique
- Maîtriser l'arbre des causes